



Tout sur

La ligne de tramway T2 poursuit son extension jusqu'à Bezons. Le projet comprend, d'ici à 2011, la réalisation de 7 stations dont 3 à Colombes. Un plus significatif pour la ville et ses habitants.

La situation des transports en commun à l'Ouest de Colombes évolue. La ligne de tramway T2 qui relie aujourd'hui Issy-les-Moulineaux à la Défense sera prolongée d'ici à 2011 jusqu'au pont de Bezons. Au centre de ce grand projet urbain : le réaménagement du boulevard Charles de Gaulle.

En effet, Le prolongement du T2 boulevard Charles de Gaulle va entraîner un nouveau partage de la voirie entre les différents modes de transport à Colombes qui s'accompagnera d'une requalification du boulevard Charles du Gaulle en un nouvel ensemble urbain et paysager. De nombreuses plantations, un nouveau mobilier urbain ainsi que l'intégration de pistes cyclables contribueront à valoriser les quartiers riverains. Le stationnement sera maintenu ou recréé, le cadre général sera également plus verdoyant : des plantations d'arbres et des flots de pelouse sont prévus le long de l'axe.

UN TRANSPORT de surface moderne et rapide

L'ambition de la ville et de ses partenaires est, pour la santé et le bien être de ses habitants, de réduire la place accordée à l'automobile pour diminuer la pollution et les nuisances sonores. Le tramway constitue aussi la réponse adaptée à une augmentation croissante de la fréquentation des transports en commun. Un tramway à Colombes, c'est permettre aux voyageurs de bénéficier d'un transport moderne de surface plus rapide et aux conditions de confort bien supérieures.

D'une longueur totale de 4200 m, ce prolongement s'inscrit dans la politique de développement des transports en commun de banlieue à banlieue impulsée par la Région Ile-de-France et l'État. Cette politique, par la réalisation de 70 kilomètres de tramway et de transports en commun en site propre, entend offrir au plus grand nombre de Franciliens aujourd'hui peu ou mal desservis un service fréquent, fiable et régulier.

L'arrivée du T2 à Colombes est une solution efficace pour faciliter les déplacements entre Paris, les Hauts-de-Seine et le Val d'Oise et pour desservir les communes du Nord des Hauts-de-Seine entre elles. Elle répond à une demande de déplacements supérieure à l'offre actuelle de bus. Le prolongement assurera une meilleure desserte du pôle d'activité de La Défense et favorisera l'implantation d'entreprises le long du tracé facilité par la fluidification du trafic automobile et l'amélioration du confort pour les usagers.

LE PLUS du tramway

Le tramway, plus qu'un mode de transport pour se déplacer, c'est une autre façon de vivre la ville ! Un transport accessible à tous, rapide régulier, peu bruyant et qui réduira la pollution. Bref, c'est pouvoir mieux vivre le boulevard Charles-de-Gaulle avec une vie de quartier redynamisée. ■



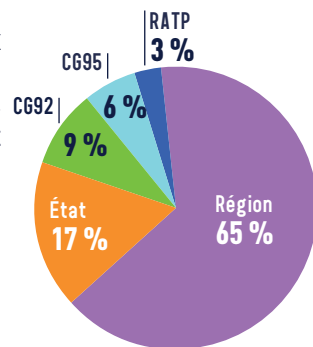
REPÈRES

EN CHIFFRES

4,2 km de tracé parcouru en 12 minutes. 7 nouvelles stations : 1 à Courbevoie, 2 à la Garenne-Colombes, 3 à Colombes, 1 à Bezons. 1 tramway toutes les 4 minutes en heure de pointe
1 circulation des trams de 5 heures le matin à 1 heure le soir
58 000 voyageurs attendus par jour, 15 millions de voyageurs par an.

LE COÛT DU PROJET

Le coût est estimé à 276,49 millions d'euros (aux conditions économiques de janvier 2006), dont :
- 223,49 millions d'euros* pour les infrastructures
- 53 millions d'euros* pour le matériel roulant



Ci-contre, la répartition des investissements entre les 5 financeurs.

ITINÉRAIRE DU T2



T2 Colombes

7 stations
dont 3 à Colombes

Jacqueline Auriol
Au niveau de la rue d'Estienne d'Orves

Victor Basch
Au niveau de la place Aragon

Parc Lagrèverè
Au niveau du rond-point du Petit-Colombes

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nouvelle organisation des lignes de bus

Avec l'arrivée du tramway, les lignes de bus vont être adaptées pour favoriser une bonne complémentarité entre les deux modes de transport. La nouvelle organisation des lignes de bus du secteur est actuellement en cours d'étude. Son principe général est d'une part, d'assurer une meilleure qualité de service en remplaçant par le tramway les lignes qui empruntent actuellement le boulevard Charles de Gaulle sur un long parcours et, d'autre part, de maintenir, en dehors de cette zone, les itinéraires parcourus avec des lignes réaménagées pour réaliser une meilleure desserte du territoire.

L'abécédaire du tram

De A comme « Accessibilité » à Z comme « Zac de la Marine », tout ce qu'il faut savoir sur le tramway T2.



A comme... accessibilité

Doté d'un plancher bas intégral, les rames du tramway seront entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), tout comme les stations et les trottoirs qui seront élargis afin de faciliter les cheminements.

C comme... Capacité

En circulation depuis septembre 2005, c'est le Citadis 302, déjà utilisé sur le tronçon actuel, qui accueillera dans des conditions de confort optimum les futurs usagers du T2. 24 nouvelles rames seront acquises dans le cadre du prolongement de la ligne vers Bezons. Circulant en rames doubles aux heures de pointe, ce nouveau tramway affiche

une capacité de 426 places par rames (contre à peine 100 pour un bus).

E comme... Extension

Mise en service en 1997, la ligne de tramway T2 est actuellement exploitée sur une longueur de 11,4 km. Elle dessert, grâce à ses 13 stations, les communes d'Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Saint-Cloud, Suresnes et Puteaux, avec un trafic journalier estimé à 70 000 voyageurs.



D'ici à 2009, elle sera prolongée au Sud jusqu'à Paris, où une correspondance sera assurée avec le T3, le RER et le métro, à la Porte de Versailles. Au nord, la mise en service de l'interconnexion entre La Défense et Bezons via Colombes est programmée pour 2011.

M comme... Mobilier

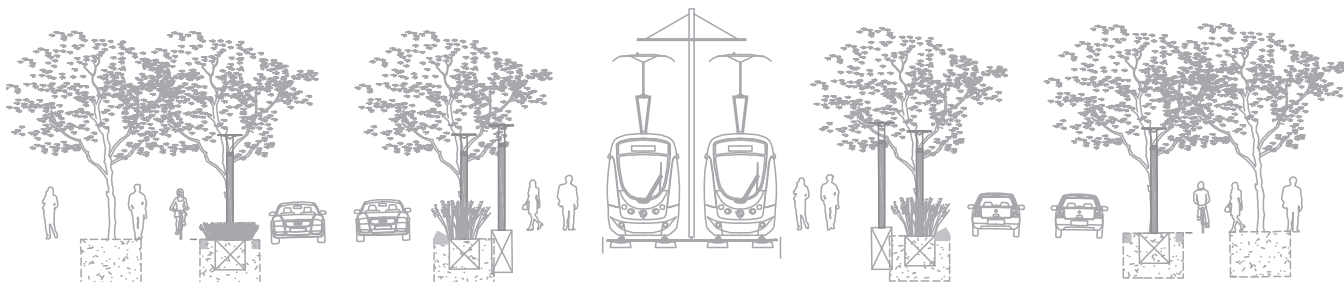
Moderne et fonctionnel, le mobilier des stations mais aussi urbain (luminaires, potelet, corbeilles et bancs) sera entièrement repensé. Les stations seront équipées entre autre d'écrans d'informations voyageurs et d'un système de vidéosurveillance.

F comme... Fréquence

Avec un tramway toutes les 4 minutes en heures de pointe et toutes les 7 minutes en heures creuses, le parcours entre Bezons et La porte de Versailles devrait s'effectuer en moins de 45 mn.

O comme... ouvrage d'art

La mise en œuvre du projet T2 nécessite la réalisation d'ouvrage d'art. À Colombes, deux sites sont concernés : le pont de Charlebourg et celui de Bezons. Sur le premier, une passerelle piétonne sera aménagée et le second sera entièrement réaménagé afin d'accueillir le terminus de la ligne.



Circulation douce

Plantations et stationnement

Véhicules particuliers

Terre-pleins plantés

Plate-forme tramway

Terre-pleins plantés

Véhicules particuliers et stationnement

Circulation douce

D comme... circulation « douce »

L'arrivée du tramway va permettre de recomposer le paysage urbain en distinguant clairement les différents espaces : voies réservées au tramway, routes, pistes cyclables, trottoirs... Le stationnement sera maintenu ou recréé boulevard Charles de Gaulle.



« Une autre façon de vivre la ville »



Alexis Bachelay
adjoint au maire
délégué au
développement
durable, aux
transports et
stationnement.

E comme... environnement

Le long du parcours, la plantation d'arbres et d'îlots de pelouse est prévue. 1 100 arbres (soit une quarantaine d'essences différentes) et 1,5 ha d'espaces fleuris devraient agrémenter le cheminement du T2 ainsi que les abords des traversées piétonnes et cyclables.

R comme... Requalification urbaine

L'arrivée du tramway T2 boulevard Charles de Gaulle va entraîner une requalification du paysage urbain... Six sites à Colombes sont ou seront concernés d'ici à la fin de 2010.

- Zac Jean-Philippe
- Jardin d'Aragon
- Zac de la Marine
- Comité d'axe n°164
- Bâtiment Lagravère Mancel
- Parc Lagravère

transports collectifs. D'où un gain de temps évident pour les usagers qui les empruntent.

T comme... Trafic

Le trafic voyageur du prolongement est estimé à 9 750 utilisateurs en heure de pointe, soit un trafic annuel de 15 millions d'usagers.

V comme... Vitesse

La vitesse commerciale du T2, hors carrefours de circulation, est établie à une moyenne de 34 km/h.

Z comme... Zac de la Marine

Le terrain de la Marine accueillera sur 17 000 m² (sur un total

de 30 000 m²), un atelier de maintenance dédié au remisage des futurs tramways. Toitures végétalisées, énergie solaire, gestion de l'éclairage et de l'énergie, recyclage des matériaux et des eaux de lavage des rames... le futur bâtiment répondra aux normes environnementales de haute qualité (HQR).

S comme... Site propre

Qu'est-ce qu'un site propre ? Tout simplement, une ligne de bus ou de tramway circulant en site protégé par rapport à la circulation automobile. Le parcours ainsi matérialisé permet d'assurer la priorité aux



Perspective de la future gare de remisage.

Le T2 à Colombes, quel visage pour le boulevard Charles-de-Gaulle ?

Le tramway, c'est une autre façon de vivre la ville ! Le prolongement du T2 boulevard Charles de Gaulle va entraîner un nouveau partage de la voirie entre les différents modes de transport à Colombes. En outre, ce nouvel aménagement est un formidable outil de développement local. La création de nouveaux commerces, d'équipements publics mais aussi l'arrivée d'entreprises seront autant d'acteurs qui participeront à terme à la redynamisation du quartier.

La préservation de l'environnement est au centre de ce projet ?

Notre volonté, pour la santé et le bien être des habitants, est de réduire la place accordée à l'automobile pour diminuer la pollution et les nuisances sonores. L'arrivée du tramway va permettre de recomposer le paysage urbain du quartier en distinguant clairement les différents espaces de circulation entre les voies réservées au tramway, celles dédiées à la route, aux pistes cyclables ou encore aux piétons... Le but du projet, et à plus grande échelle de notre mandature, est de promouvoir l'écobilité en privilégiant notamment les circulations douces.

Quels bénéfices pour les Colombiens ?

Avec le T2, le trafic automobile sur le boulevard sera fluidifié et les temps de transports collectifs maîtrisés et nettement réduits... Une plus grande régularité qui servira le confort des Colombiens. Ce prolongement devrait également permettre d'améliorer sensiblement les liaisons banlieue à banlieue en offrant à nos concitoyens, aujourd'hui peu ou mal desservis, un service fréquent et fiable avec nos communes voisines des Hauts-de-Seine. Et au-delà, grâce à la nouvelle organisation des lignes de bus qu'implique l'arrivée du tramway dans le quartier Charles de Gaulle, ce projet devrait bénéficier à l'ensemble des usagers des transports en commun de la commune. Les nouvelles dessertes de bus sont en cours d'étude et nous travaillons actuellement avec nos partenaires (RATP et STIF) pour qu'elles soient mieux adaptées aux besoins de la ville et de ses habitants, l'idée étant d'accroître l'offre de transports publics à Colombes.

P comme... projection

L'avancement du projet T2 sur l'ensemble de la ligne La Défense – Bezons.



T2: le point sur les travaux en cours



Travaux de déviation boulevard Charles-de-Gaulle dans le secteur de Bezons.

Des travaux préliminaires de génie civil (aménagement, déviation, raccordement des réseaux...) sont nécessaires avant que ne soit lancé le grand projet d'aménagement de la future ligne de tramway. Les premiers travaux de déviation des réseaux concessionnaires ont démarré en juillet 2007. Une vingtaine de concessionnaires sont concernés par ces déviations (assainissement, EDF & GDF, Eau et Force...). Soit au total 64 traversées et plus 14 700 m de déviation longitudinales. Le point sur les chantiers en cours...

DEUX PASSERELLES sur le pont de Bezons

Parmi les principaux chantiers, le pont de Bezons enjambant la Seine est en cours d'aménagement afin de permettre le passage de la plate-forme du tramway. D'importants travaux programmés sur les 17 prochains mois conduiront à la transformation des trottoirs actuels en chaussée et aboutiront à la création de deux passerelles latérales dédiées aux piétons et aux cyclistes.

PAR DATE les autres travaux du T2

Du 1^{er} septembre au 31 octobre

Réalisation de traversées de chaussée rue des Gros Grès (entre la rue Lafayette et le boulevard Charles de Gaulle), rue de Chatou, rue de l'Agriculture, rue Cugnet et rue d'Estienne d'Orves (entre la rue Colbert et le boulevard Charles de Gaulle).

Restrictions: la voie est réduite à une file de 3,50 mètres régulée par des feux tricolores. Vitesse limitée à 30 km/h. Stationnement interdit des deux côtés de la voie sur 20 mètres.

Du 15 septembre au 8 octobre

Dévoiation du réseau d'assainissement rue Gabriel-Péri dans le sens Colombes vers Nanterre.

Restrictions: circulation réduite à une file de 3 m 50. L'accès à la place Aragon pour les livraisons et transports de fond est maintenu. Vitesse limitée à 30 km/h. Stationnement et arrêt des véhicules strictement interdit.

Du 15 septembre au 29 octobre

Dévoiation du réseau d'assainissement boulevard Charles-de-Gaulle dans le sens Bezons vers la Défense entre la rue Gabriel Péri et la rue des Gros Grès.

Restrictions: couloir de bus neutralisé et intégré à la circulation générale. Vitesse limitée à 30 km/h. Stationnement et arrêt des véhicules strictement interdit.

Du 3 novembre au 28 novembre

Dévoiation du réseau d'assainissement sur la contre-allée du boulevard Charles-de-Gaulle entre la rue Pierre-Brossolette et le n°66 du boulevard.

Restrictions: le cheminement piéton sur le trottoir pourra être réduit à 1,40 m de largeur minimale. Vitesse limitée 30 km/h. Stationnement et arrêt interdit.

INTERVIEW

« Limiter les nuisances liées aux travaux »



Bernard Destrem,
adjoint au maire délégué
aux travaux, à la voirie et
aux bâtiments.

Quelles sont les mesures prises par la ville pour accompagner le chantier du T2 ?

La ville s'est engagée dans l'accompagnement de ce grand chantier en mobilisant ses services et notamment les services techniques qui ont mis en place une cellule spécifique T2. Les travaux, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil Général du 92, concernent également la ville. Nous avons la responsabilité de l'organisation de la circulation et du stationnement sur notre voirie quand, au fur et à mesure du développement des différentes phases, il faut modifier provisoirement celle-ci avec les déviations nécessaires. C'est donc avec la préoccupation majeure de limiter au maximum les nuisances liées aux travaux pour les habitants et les usagers que nous avons développé des concertations avec les habitants et les acteurs locaux, ce qui permet de réguler les besoins qui s'expriment. Ces dispositions seront poursuivies et amplifiées. Un petit exemple parmi d'autres, veiller à faire déplacer les installations du câble TV et Internet pour éviter des ruptures de distribution, un « détail » au vu du chantier mais qui compte pour les utilisateurs.

Avec quels moyens d'information ?

La ville, en contact permanent avec le Conseil Général et les entreprises grâce à son dispositif, fait remonter les préoccupations des habitants. Un point d'information du Département sera bientôt installé place Aragon et des supports de communication (Internet, journal municipal, communiqués...) seront diffusés et accessibles par tous tout au long du chantier. Notre souci est, dans le même temps, de tout faire pour que le nouvel axe de transport, moderne, non polluant, sûr et rapide, si attendu par les habitants de Colombes et du Val d'Oise, ne subisse aucun retard. Je me suis impliqué personnellement dans le suivi de ce dossier, en ayant mesuré depuis le début son importance pour l'avenir de notre collectivité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Pendant toute la durée du chantier, la circulation, l'accès des riverains et des commerces seront maintenus ainsi que les services obligatoires (eau, gaz, électricité, ramassage des ordures, etc.).